

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

---

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 24728

présenté par  
Mme Thill et Mme Ménard

-----

**APRÈS L'ARTICLE 48, insérer la division et l'intitulé suivants:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.